



Saint-Hilaire

n° 7 - mai / juin 2015

L'info municipale

C'est l'été, c'est les vacances !



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Les six premiers mois de l'année auront été riches en événements pour l'ensemble des habitants de notre commune.

Chacun a en effet pu constater l'effort tout particulier réalisé pour l'entretien de nos routes, avec tout d'abord une première phase d'élagage, ainsi que le rebouchage des trous formés par les mauvaises conditions climatiques. Au-delà de ces travaux réalisés pour améliorer la sécurité de tous, le passage de la balayeuse a permis de rendre notre village encore plus agréable.

Les festivités n'ont pas été en reste non plus. Galettes des rois, soirée à thème, repas des aînés, midi musical, fête des voisins, ... ont ravi petits et grands.

Nous tenons à remercier nos anciens combattants et nos sapeurs-pompiers, ainsi que vous tous, pour votre présence à la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et du 70^e anniversaire de la Libération de la France. L'actualité nous a démontré à quel point il est indispensable de perpétuer ce Devoir de Mémoire, un devoir pour l'avenir et celui des jeunes générations.

Merci également à nos enseignants pour leur investissement. Cette année difficile, avec la mise en place des rythmes scolaires, aurait pu affecter nos relations et notre partenariat, malgré mon désaccord persistant sur cette réforme qui affecte la vie de nos familles et de nos enfants. Cette épreuve a permis de renforcer la cohésion entre l'équipe pédagogique et les élus, dans l'intérêt des élèves. **Merci d'ailleurs à nos enfants.** L'école, lieu de vie, d'apprentissage et de culture, est respectée par nos petites têtes blondes. Cela démontre le civisme dont ils font preuve. **Merci aussi à nos agents** qui se mobilisent pour répondre aux mieux à vos attentes.

Et voilà maintenant le mois de juin arrivé ! Ce qui est toujours une grande joie. Les esprits se libèrent un peu, l'envie de capter ces rayons de soleil nous pousse davantage vers nos jardins, les berges de la Louette, nos espaces verts. Pour accompagner cette marche vers l'été, les Saint-Hilairois ont maintenant l'habitude de se retrouver à l'occasion du repas champêtre. Nous espérons que vous y retrouverez la chaleur et la richesse des liens que nous tissons dans la proximité et au quotidien.

En avant donc vers l'été et les vacances, que nous vous souhaitons excellentes, reposantes, enrichissantes et rafraichissantes !

Votre Maire et l'équipe municipale

Un été en sécurité



La gendarmerie veille sur votre maison pendant les vacances !

Avant de partir, n'oubliez pas de signaler votre départ à la brigade de gendarmerie de Dourdan. Pendant votre absence, des patrouilles seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Vous trouverez, en encart, le formulaire de demande que vous devrez déposer, une fois remplie, à la gendarmerie de Dourdan (1, rue de la Gironde) où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Pas de brûlage

En cette période de retour du beau temps et des travaux dans les jardins, il convient de rappeler que le brûlage des déchets de jardin (feuilles, branchages, pelouse tondue...) est toujours interdit, notamment en raison des fumées gênantes pour le voisinage.

Les contrevenants au règlement sanitaire départemental de l'Essonne, concernant le brûlage (article 84), sont passibles d'une amende forfaitaire de 4^e classe (750 €).

Dans un contexte difficile, un budget maîtrisé

Le vote du budget a mis en avant les orientations, les priorités et les projets que l'équipe municipale souhaite mettre en oeuvre. Malgré une baisse importante des dotations de l'État et un désengagement des prestations de certains de nos partenaires, qui sont pourtant primordiales pour la survie de nos collectivités, ce budget adopté à l'unanimité permettra d'assurer un fonctionnement convenable, de garantir le maintien des services et, surtout, de prévoir l'avenir de Saint-Hilaire et de ses habitants.



de dotations de l'État pour 2015.
Une première diminution qui doit se reproduire, chaque année, jusqu'en 2017.

| | Saint-Hilaire | Moyenne en Essonne |
|-------------------|--------------------------|--------------------|
| Taxe d'habitation | 12,70 (+5,83%) | 24,65 |
| Foncier bâti | 13,60 (+1,49%) | 19,74 |
| Foncier non bâti | 55,00 (+5,76%) | 67,19 |

Taux d'imposition 2015
(entre parenthèses : évolution par rapport à 2014)

La hausse des taux communaux, qui n'équilibre pas la baisse des dotations d'Etat, tient aussi compte du coût engendré par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Grâce à une gestion encore plus rigoureuse, un effort sera également porté sur l'investissement : 112 609 € pour 2015 (+ 17 % par rapport à 2014).

Syndicat eaux et assainissement Châlo / St Hilaire Des choix responsables et équilibrés

Après avoir redéfini les prestations de maintenance des installations de production et de distribution d'eau, ce qui a permis de faire des économies et de mieux connaître le réseau, dont l'essentiel date des années 50 et 60, le Comité syndical a relancé le schéma directeur d'assainissement.

Les études techniques du schéma ont montré que le fonctionnement de la station d'épuration était satisfaisante et que sa capacité maximum n'était pas atteinte. Cela permettra de brancher les habitations qui peuvent l'être sur le réseau existant, ce qui est une obligation pour celles desservies par le "tout à l'égout".

En revanche, ces études ont également montré le mauvais état de certains égouts qui laissent entrer de l'eau des terrains naturels traversés, surchargeant ainsi la station d'épuration, ou au contraire laissent fuir les eaux usées vers le milieu naturel. Des travaux seront nécessaires. Évidemment, tout ne pourra se faire d'un coup de baguette magique car les ressources financières du syndicat sont limitées.

Bien que le prix de notre eau potable soit parmi les moins chers du département, il n'est pas possible, au regard du pouvoir d'achat de nos concitoyens, de procéder à une augmentation importante du prix de l'eau que les investissements exigeraient. Cependant, afin de maintenir la qualité de l'eau, de prévoir l'avenir et de ne pas subir la dégradation du réseau, le Comité syndical a opté à l'unanimité pour une augmentation de 5 centimes du m³ d'eau. Un choix nécessaire, mais volontairement mesuré et rigoureux, dans le seul intérêt des habitants de nos deux communes.

PLU : ça continue

Le travail de concertation entre les élus, le bureau d'étude SOREPA et les habitants de Saint-Hilaire, qui ont été nombreux à nous faire part de leurs réflexions, nous a permis d'avancer et d'adapter notre futur plan local d'urbanisme (PLU) au plus près des besoins de notre territoire. Une réunion sera programmée avec l'ensemble des partenaires associés afin de leur présenter ce projet.

Ensuite, un Commissaire enquêteur sera désigné et vous pourrez venir en Mairie déposer par écrit vos remarques durant toute la période de l'enquête publique.

Après la remise des conclusions du commissaire enquêteur et des observations émises sur le registre d'enquête public, le PLU devra être approuvé par les élus par le biais d'une délibération en Conseil municipal. Ainsi, le PLU pourrait entrer en vigueur courant 2016.

Soutien à l'ADSE

Le Conseil d'Etat a décidé du renvoi devant la cour administrative d'appel de Versailles de l'annulation du "projet d'intérêt général" (PIG) imposant un centre d'enfouissement de déchets à Saint-Escobille. La bataille juridique se poursuit donc entre, d'un côté, l'entreprise SITA-SUEZ et, d'un autre côté, les communes de Saint-Escobille, Mérobert, la Chambre d'agriculture et l'ADSE (adse-saintescobille.com) qui regroupe plus de 1 000 adhérents et collectivités. Il faut également noter que l'arrêté préfectoral est maintenant caduc, conformément à la loi, puisqu'il date de plus de trois ans.

Réalisée au-dessus des nappes de Beauce, qui nous alimentent en eau, cette "méga décharge" ferait porter des risques sur la santé, l'environnement, l'eau... C'est pourquoi, aux côtés de l'ADSE, nous refusons sa construction !

2014

Naissances : Naël LAUDILLAY-MALAUQUIN (le 1^{er} avril), Clément THORIN (le 5 juin), Alexis BOITEUX (le 23 août), Charles DELCOURT (le 7 octobre), Ambre LAMBERT (le 6 décembre).

Mariages : Christian PERCHERON et Christiane RAME, Gaël BRUEY et Véronique COUSIN.

Décès : Ida MARTIN.

2015

Naissances : Shanone PLOQUIN (le 7 janvier), Tudou CAPITAINE (le 8 avril).

Décès : Patrick DEVERS.

P rotégeons notre patrimoine

Être un élu de terrain signifie également être un élu de combat chaque fois que cela est nécessaire. C'est la raison pour laquelle, dès qu'il a appris la vente d'une cressonnière sur notre commune, sans reprise d'activité et avec une future occupation "litigieuse", votre Maire a pris l'attache de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) pour connaître les droits et les possibilités qui s'offraient à notre commune.

Une réunion s'est tenue avec nos partenaires (SIARJA, SAFER et Madame BOURREAU, Maire de Châlo-Saint-Mars) afin d'évoquer des solutions pour résoudre ce grave problème.

Car au-delà du coût financier que cela peut impliquer pour nos deux collectivités, c'est l'irresponsabilité d'un tel projet que Stéphane PRADOT a dénoncée : *"Cette exploitation est en contact direct avec la rivière La Louette qui alimente en eau la station du Moulin à Tan d'Étampes, qui elle-même alimente en partie les 25 000 habitants d'Étampes en eau potable. Non, on ne fait pas n'importe quoi à Saint-Hilaire. On ne brade pas notre patrimoine !"*

La confiance que vous avez accordée à votre Maire ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale mérite investissement, transparence et respect de notre part.

Soyez certains de notre détermination, les tricheurs auront en face d'eux des élus engagés et mobilisés pour les combattre !

Et le respect ?



Inadmissible ! Le 10 avril dernier, nous avons avec consternation retrouvé des déchets de chantiers, Chemin de Champrond. Vos élus ont immédiatement réagi. Une fois les constatations établies par la gendarmerie, une plainte a été déposée. Les responsables ont été rapidement identifiés.

Nous les avons mis en demeure de réparer cet acte intolérable. Une société a procédé, dès la fin du week-end de Pâques, à l'évacuation de ces débris en déchèterie habilitée. Cette opération a bien entendu été réalisée aux frais des contrevenants. Merci aux riverains pour leur vigilance !

C ampagne de travaux



L'entretien de la commune est primordial pour préserver notre cadre de vie et la sécurité de tous. L'année dernière l'allée des Tilleuls et la rue Sainte-Segonde avaient connu un petit rafraîchissement. Cette coupe de printemps avait permis à nos arbres et végétaux de reprendre force. Dans la continuité de nos actions, nous avons entrepris d'élaguer l'ensemble du chemin des Hautes Terres pour répondre à vos attentes. Un travail important et de qualité a été accompli.

Par ailleurs, pour préserver notre réseau, nos agents municipaux sont intervenus sur la voirie afin de réhabiliter nos routes communales.



Bon voisinage

Les travaux susceptibles de gêner le voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) peuvent être effectués, en semaine, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés que de 10h00 à 12h00. Nous vous remercions de respecter ces horaires pour la tranquillité de tous.

Petite enfance



Bienvenue à Sophie GOMES, assistante maternelle agréée, par le Conseil départemental de l'Essonne, à Saint-Hilaire (3, allée Sainte-Segonde).

Vous pouvez la contacter au 06.41.91.42.46.

À votre agenda



21 juin

Fête de la musique. Face à la Mairie, de 11h00 à 14h00.

4 octobre

Brocante

Renseignements en Mairie :
01.64.95.40.85.

Le repas des aînés, le 26 avril



Le midi musical, le 31 mai



La fête des voisins aux Cours, le 5 juin



Cross des écoles de la CCESE, le 14 avril

Les deux classes de Saint-Hilaire sont arrivées première et seconde dans leur catégorie respective. Bravo !



Spectacle de fin d'année de l'école le 29 mai



Le syndicat scolaire recherche des personnes intéressées pour participer, à la rentrée, au projet pédagogique autour de la musique et du piano. N'hésitez pas à contacter le syndicat en mairie de Châlo-Saint-Mars.

Solution de la grille "Découvrir la ville en jouant"

HORIZONTAL - 7. Picasso. 10. Chapelle. 11. La Louette. 12. Saint. 14. Gare. 15. Vignes.
VERTICAL - 1. Fontaine. 2. Tuiles. 3. Piste. 4. Ecole. 5. Boutards. 6. Pierrefitte. 8. Château. 9. Cours. 13. Cresson.